

**Aux membres du comité du SYVICOL**

## Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

**lundi le 11 novembre 2024 à 12h00 au siège du syndicat.**

**Ordre du jour :**

1. Budget rectifié 2024 et budget 2025 du SYVICOL
2. Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2025 et projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2024-2028
3. Projet de loi portant modification de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel
4. Projet de loi n°8429 portant 1° modification : a) de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ; b) du décret des 16-24 août 1790 sur l'organisation judiciaire ; c) de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ; d) de la loi du 1er août 1972 portant réglementation de l'inhumation et de l'incinération des dépouilles mortelles ; e) de la loi modifiée du 21 juin 1976 relative à la lutte contre le bruit ; f) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ; g) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau ; h) de la loi du 27 juillet 2022 relative aux sanctions administratives communales et à l'élargissement des compétences des agents municipaux, et 2° abrogation du décret du 14 décembre 1789 sur la constitution des municipalités
5. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 30 juillet 2021 établissant le catalogue des mesures du pacte nature
6. Désignation de représentants au sein des organes suivants
  - a. Commission centrale
  - b. Commission de coordination de l'INAP
  - c. Commission administrative de l'INAP
  - d. Comité directeur du Conseil des communes et régions d'Europe (membre suppléant)
  - e. Commission de l'aménagement artistique
  - f. Comités de suivi des programmes Interreg Europe 2021-2027 et Interreg NWE 2021-2027 (membre suppléant)



- g. Conseil supérieur de la Sécurité sociale
  - h. Conseil d'administration de l'association EuRegio SaarLorLux+
- 7. Rapport sur les activités du bureau
  - 8. Divers

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 25 octobre 2024  
Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire remplaçant,  
Gérard Koob

Le président,  
Emile Eicher